



CABINET DU PREFET
Service de la Communication

Paris, le 31 juillet 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Informé de la disparition de 51 kg de scellés de cocaïne à la brigade des stupéfiants de la DRPJ, et parallèlement à l'enquête judiciaire ouverte par le parquet de Paris, le Préfet de police a immédiatement saisi l'IGPN d'une enquête administrative.

Cette enquête portera sur le respect des règles applicables en matière de gestion des scellés dans les locaux de cette brigade et d'une manière générale sur le site du « 36 quai des Orfèvres ».

Si les enquêtes administratives et judiciaires démontrent que la loi a été enfreinte et que des manquements aux règles déontologiques ont été commis, des sanctions très fermes seront immédiatement prises.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité